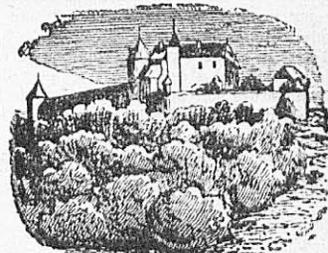




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

ABONNEMENTS

Suisse 1 an Fr. 9.—
» 6 mois » 4.50
Etranger 1 an » 16.—
» 6 mois » 8.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

Téléph. Appart. : 197

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau : 150

HORAIRE B.-R. : BULLE, arr. 8^h 11^h 15^h 16^h 20^h — BULLE, dép. 6^h 9^h 10^h 13^h 18^h

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.
Suisse 25 »
Etranger 30 »
Annonces mortuaires
et rétractations 30 »
Réclames 50 »
S'adresser à Publicitas S. A.
suisse de publicité (Cercle
Catholique, 1^{er} étage).

M. Musy à Fribourg. Le blé.

Nous avons eu le plaisir d'assister, mardi soir, à la conférence donnée dans la salle de la Grenette, à Fribourg, par notre éminent compatriote, M. Jean Musy, Conseiller fédéral. Ce fut une profonde jouissance que d'entendre ce magistrat intègre, ce grand patriote exposer à son auditoire le problème du blé et sa solution, en fonction de l'économie et de la démocratie suisses.

Ceux qui eurent l'heur de se délecter de cette parole à la fois sage et enflammée, vibrante et mesurée, simple et noble, ont leur religion faite sur la signification et la portée de la votation de dimanche. C'est avec une absolue conviction qu'ils déposèrent dans l'urne le bulletin portant les trois réponses nationales.

NON! OUI! OUI!

Il n'est naturellement pas possible, dans le cadre aussi restreint d'un modeste article de journal, de développer le lumineux exposé de celui qu'on appelle avec raison le « pacificateur du blé ».

M. Musy nous promena d'abord dans le dédale des discussions qui survinrent au moment où il s'agit de remplacer le système du monopole instauré en pleine guerre, à l'époque des pleins pouvoirs. On se rendait compte alors que la protection du blé était devenue une inéluctable nécessité. Le plus simple, semblait-il, était de conserver l'organisation en vigueur, le monopole. Le peuple fut appelé à donner son verdict en décembre 1926. Ce dernier fut, on s'en souvient, négatif. Et, sans le savoir peut-être, le peuple avait raison; M. Musy partageait son point de vue et soutenait en Conseil fédéral l'opinion suivant laquelle le monopole pouvait être remplacé par une législation sur le blé mieux en harmonie avec les traditions de notre démocratie et plus conforme à l'idée que l'on s'est toujours fait en Suisse, de la liberté du commerce. C'est ainsi que le distingué Gruyérien que les Chambres appelèrent au Conseil fédéral en 1929 fut appelé par ses collègues, bien que la question ne relevât pas de son département, à rechercher et à découvrir la clef du problème, car si la nation avait enterré le monopole, elle n'avait rien présenté pour le remplacer si ce n'est un contre-projet qui se révélait immédiatement onéreux et impraticable. Tenant compte de l'intérêt supérieur de la Patrie et des intérêts particuliers des producteurs de blé et des consommateurs, M. Musy, après avoir consulté tous les milieux intéressés, soumettait au Parlement le projet de loi sans monopole sur lequel le peuple suisse est appelé à se prononcer dimanche.

Dans son langage énergique et convaincu, l'orateur rappela la belle attitude des paysans, en 1914 et les années suivantes, quand on leur demanda de produire plus de blé afin d'augmenter la ration journalière de pain, qui fut bientôt portée de 180 à 300 grammes. Le peuple et la Confédération furent heureux alors d'obtenir le concours du cultivateur de blé. Aujourd'hui, c'est à nous de nous souvenir et de faire preuve de solidarité envers le paysan qui connaît les années de disette. Il faut qu'il puisse vendre son blé à un prix rémunérateur. Or, comme le blé peut supporter la concurrence étrangère, ce n'est qu'en assurant son écoulement dans le pays que l'on satisfera à cette première condition. C'est pourquoi le projet de loi prévoit que la Confédération a l'obligation d'acheter, à un prix qui permette au paysan de vivre, le blé du pays.

Jusqu'ici, par le système du monopole, c'est le consommateur de pain qui faisait les frais des 10 millions nécessités par la protection du blé. L'administration des blés récupérait en effet l'argent qu'elle devait déboursier en subsides aux cultivateurs ou

en « surprise » sur la vente du blé aux moulins. C'était la classe pauvre qui subissait le plus lourdement cette charge, puisque ce sont toujours les ménages pauvres qui consomment la plus grande quantité de pain. Afin d'obvier à cet inconvénient, à cette injustice sociale, M. Musy trouva le système de couverture financière dans l'élévation du droit de statistique à la douane. Il réunit à Zurich les industriels et leur demanda, en reconnaissance de la belle conduite des paysans le 3 décembre 1920, de consentir le léger sacrifice qui leur était demandé. Les industriels acceptèrent cette proposition. C'est pourquoi le prix du pain baissera, les 10 millions récupérés jusqu'ici sur la vente étant trouvés ailleurs.

Par dessus tout, l'approvisionnement du pays en blé sera assuré, ce qui est de toute première importance, pour un Etat qui dépend de l'étranger pour la plupart des matières premières. Et le commerce des céréales et des farines sera libre. Chacun pourra acheter et vendre à l'étranger. L'initiative personnelle et la libre concurrence seront sauvegardées.

S'adressant plus spécialement aux quelques Gruyériens se trouvant dans la salle et qu'il avait reconnus, M. Musy les pria de dire aux paysans de la montagne l'énorme importance pour eux de la votation de dimanche. Si le blé n'est pas protégé, la surface emblavée diminuera automatiquement de beaucoup. Ce sera bientôt une formidable augmentation de la production laitière et 1000 wagons de fromage en plus seront jetés sur le marché. Il s'en suivra immédiatement une baisse du prix du lait de plusieurs centimes. C'est pourquoi les paysans de la GRUYÈRE comme tous les montagnards ne manqueront point de se rendre aux urnes et de déposer ce

NON! OUI! OUI!

que les autorités responsables leur demandent.

Au point de vue politique, la journée de dimanche est d'une importance capitale. L'assaut rouge, à la dernière minute, sera furieux. Electeurs, attention, ne vous laissez point tromper. L'extrême-gauche, comprenant que le bolchévisme ne saurait prendre pied en Suisse, cherche de s'introduire sur la place par l'étatisme outrancier, plaie des nations. Nos gouvernements sont faits pour gouverner, non pour acheter et vendre du blé, du pétrole et des hommes de terre!

Si l'idée nationale sombre dimanche, c'en est fait de notre démocratie. Nous connaîtrons la dictature de la bureaucratie. Descendants de Tell, pas de dictature chez nous, d'où qu'elle vienne! Une dictature? Jamais! Jamais!

C'est pourquoi tous les citoyens de Gruyère et de Fribourg laisseront pour dimanche leurs plaisirs et viendront aux urnes déposer le bulletin aux trois réponses :

NON! OUI! OUI!

Ce n'est qu'un reflet bien pâle de la belle et bienfaisante conférence de M. Musy que nous avons essayé de reproduire. Nous reviendrons d'ailleurs sur les points les plus importants de ce discours ministériel d'une portée dépassant de beaucoup les limites d'une votation populaire.

Signalons que M. le Conseiller fédéral Musy fut présenté par M. Savoy, conseiller d'Etat, qui souligna brièvement l'importance du problème du blé et de sa solution favorable. De nombreuses personnalités étaient présentes et la Société de chant de la Ville de Fribourg rehaussa la manifestation de quelques beaux chants, dont « Le Blé qui lève », de Doret, que M. Ackermann, la sympathique basse bulloise, interpréta avec tout l'art qu'on lui connaît.

Le front bourgeois étant établi, on compte, pour peu que les campagnes se déroulent et fassent leur devoir, sur une im-

portante majorité en faveur du projet. Il ne faut cependant pas se leurrer et s'endormir sur ses lauriers, car l'assaut final de l'extrême-gauche sera rude... et décisif.

Citoyens, aux URNES!

LA EST L'IMPORTANT!

Petite Revue.

ÉTRANGER

Les Etats-Unis jugés par eux-mêmes.

Les Etats-Unis ont fêté l'autre jour l'anniversaire de Georges Washington. A cette occasion, M. Coolidge a prononcé dans une importante manifestation universitaire un grand discours qui sera probablement le dernier de sa présidence, puisqu'il remet ses fonctions le 4 mars à son successeur, M. Hoover.

M. Coolidge a en somme résumé son activité gouvernementale et établi le compte de « Profits et Pertes » de sa gestion. Il a prouvé que la balance penche résolument en sa faveur et que la grande République bénéficie d'une situation politique et économique qui en fait la puissance la plus influente du monde. L'orateur n'eut d'ailleurs aucune peine à convaincre son auditoire surtout pour ce qui concerne le rôle mondial que le chef de l'Etat américain attribue à son pays. Les passages les plus intéressants de l'exposé sont cependant ceux qui ont trait aux principes sur lesquels se base l'Amérique dans son activité diplomatique internationale. Il en est qui appellent réellement le sourire tant ils sont ingénus; d'autres pourraient soulever quelque crainte par l'ambition secrète qu'ils dévoilent sous le couvert du désintéressement.

Le président sortant de charge a tenté d'expliquer le pourquoi de l'absence des Etats-Unis au sein de la S. d. N., alors que cette dernière fut établie sur la volonté et sur les données de feu le président Wilson, parlant et agissant au nom du peuple américain tout entier. L'exposé présidentiel ne saurait nous convaincre. M. Coolidge admet en effet que si les Etats-Unis sont restés à l'écart des alliances politiques et des compromissions, c'est que leur indépendance leur permet de mieux intervenir quand le besoin s'en fait sentir dans la politique mondiale. On devient de plus en plus sceptique lorsqu'il affirme, un peu plus loin, que les nations possèdent certains droits « naturels et inaliénables ». Nous sommes bien d'accord avec le principe, mais nous nous demandons quelle interprétation lui donne la Maison-Blanche, après l'attitude adoptée à l'égard du faible Nicaragua et dans d'autres circonstances. Vraiment, le rôle de protecteurs des petits sied mal aux Etats-Unis dont l'influence tutélaire n'est pas du tout désirée par leurs « protégés ». C'est ainsi que la doctrine de Monroe qui, dans l'esprit de son auteur, devait garantir tous les pays d'Amérique contre l'intervention étrangère est déformée à un point tel qu'elle sert maintenant de tremplin à la vaste et puissante République du Nord pour tenter l'asservissement d'autres nations du Nouveau-Monde.

Une résistance tenace s'affirme aujourd'hui en Amérique même contre l'appétit vorace du Nord. Les républiques sud-américaines, l'Argentine surtout, ne sont pas du tout désireuses à devenir la proie du molosse. Dans toutes les conférences panaméricaines, on se rend compte de l'opposition sourde que mènent contre les Etats-Unis les peuples du sud et du centre du continent. M. Coolidge a assuré son auditoire que les relations de la Maison-Blanche avec les nations d'Europe, d'Amérique même et des nations des autres continents sont excellentes. Elles ne sont pas mauvaises, en effet, mais elles ne sont certainement pas marquées au coin de la confiance la plus sincère. De plus, les peuples d'Europe sont presque tous débiteurs des Etats-Unis et ne sont donc pas libres à leur égard, ce que n'ignore certes pas M. Coolidge.

Mais c'est surtout pour ce qui regarde l'organisation de la paix que l'orateur semble donner une singulière interprétation au rôle tenu par son pays, qui, en refusant son entrée dans

la S. d. N., a enlevé à cette institution sa plus grande valeur : la présence du peuple le plus influent du globe. Il y a bien le pacte Kellogg, dont nous nous garderons de méconnaître la valeur, mais il est encore de marque française. Et puis il y a aussi la construction des quinze croiseurs qui va commencer incessamment et qui donne matière à amples réflexions. Le désintéressement complet de l'Amérique des affaires d'Europe, du moins dans le domaine politique, est regrettable, parce qu'il laisse subsister des possibilités de conflagration que son influence atténuerait considérablement. Son attitude intransigente dans le domaine des forces navales fait qu'en ce moment précis recommence la course désastreuse aux armements. Les relations anglo-américaines sont entièrement dictées par des considérations d'ordre naval et l'on remarque beaucoup l'insistance avec laquelle on essaye, en Angleterre, de découvrir un terrain d'entente qui permette d'établir un accord et de limiter ces constructions de navires ruineuses pour les Trésors et désespérante pour la cause de la paix. Les Etats-Unis se déclarent prêts à examiner toute suggestion utile, mais on prévoit que, leur dédain les ayant fait craindre davantage, ils ne veulent obtenir plus que l'Europe ne peut leur accorder, et s'assurer à tout prix la primauté sur les océans.

En somme, toute la thèse de M. Coolidge consiste à prouver que le « splendide isolement » américain est bien sur le plan international. Nul ne sera convaincu par ce plaidoyer « pro domo » alors qu'il est reconnu que la non-intervention de la grande République s'explique uniquement par les avantages financiers qu'elle croit retirer de son attitude. C'est de l'argent que veulent les Américains.

Que M. Coolidge ait travaillé au mieux-être matériel de ses administrés, nous avons toutes les raisons de le croire. Qu'il ait en même temps contribué au bonheur des peuples, c'est une autre question.

Situation tendue en Allemagne.

Le chancelier Müller, à la veille des importantes décisions qui vont fixer d'une façon plus ou moins définitive les destinées politiques de l'Allemagne d'aujourd'hui, écrit dans la « Morgen Post », de Berlin, un article extrêmement important dans lequel il fait voir sous son vrai jour la situation politique.

En Allemagne, écrit-il, tant que nous aurons de nombreux partis, il faudra un gouvernement de coalition; mais on n'a pas le droit d'exiger l'impossible d'un gouvernement au sein duquel les représentants de plusieurs partis sont appelés à collaborer, car aucun parti ne peut, dans ces conditions, réaliser tout son programme.

Plus loin, le chancelier parle des sacrifices à consentir par chaque groupement sur l'autel de la patrie. C'est exactement ce que nous écrivions l'autre jour. D'ailleurs, la politique intérieure allemande est arrivée à une impasse. Répartis dans quatre ou cinq grands groupements ayant chacun un programme et des principes nettement déterminés, les électeurs allemands sont catégorisés. La dissolution du Reichstag et l'appel au pays n'offrent aucune chance de modification notable de l'édifice de partis. En ce moment, c'est l'attitude que vont prendre les populistes qui fera pencher la balance. S'ils acceptent la solution proposée en vue de l'extension de la grande coalition (social-démocrates, démocrates, centristes et populistes), au gouvernement de Prusse, le régime parlementaire sera sauvé. Sinon, on exprime des craintes sérieuses relativement à l'instauration d'une dictature, la République s'étant révélée non viable.

C'est le résultat contre lequel M. Müller met en garde avec beaucoup de raison les entêtés, ceux qui veulent vendre à prix d'or leur collaboration et ne rien donner en échange des concessions qu'on leur fait. Si l'intervention de M. Stresemann en faveur de l'entente n'aboutit pas au sein de son parti, il faut s'attendre au pire, c'est-à-dire à la prise de possession du pouvoir par un général, servant de marionnette à la restauration des Hohenzollern. On peut ainsi soupeser les chances de la politique allemande et se demander si les populistes ou

lout autre parti voudrait assumer une aussi grande responsabilité aux yeux de la nation, de l'Europe et de l'avenir. Cela paraît impossible, d'autant plus que l'accès au pouvoir soit d'une dictature soit de l'ancienne famille impériale détruirait tout ce qui s'est fait jusqu'ici depuis la guerre pour la paix de l'Europe.

C'est avec un intérêt passionné que l'on suit, ces jours, l'évolution de la situation politique en Allemagne.

SUISSE
Aux C. F. F.

Mardi s'est tenue à Berne une séance du conseil d'administration des C. F. F.

Il a été décidé une réduction de tarif sur le trafic des marchandises dès le 1er août 1929. Le tarif en faveur des sociétés et des écoles sera réduit également et le nombre de personnes donnant droit à la réduction est ramené de 12 à 8.

La question des abonnements généraux pour huit jours a été admise aussi en principe.

Nouvelles brèves.

Nouvelles politiques et diverses.

La publication par le « Dagblad d'Utrecht » d'un soi-disant traité militaire secret franco-belge soulève une vive émotion en Europe centrale et occidentale.

Des déclarations très importantes ont été faites à ce sujet au Parlement belge par M. Hymans, ministre des affaires étrangères, et M. Vandervelde, socialiste. M. Cauvelaert, catholique, a demandé au gouvernement de faire des démarches pour connaître le calomniateur. Le seul traité passé entre la France et la Belgique il y a quelques années est conforme au pacte de Locarno et concerne la défense des deux pays contre une agression non provoquée. Les journaux belges, français et anglais soulignent que la publication du faux document ne peut avoir pour but que de servir la politique allemande et d'empêcher le développement des bonnes relations entre la Belgique et la Hollande au moment où des négociations sont reprises entre les deux pays sur la question des voies navigables. On croit qu'il s'agit d'un groupe riche de citoyens hollandais favorables au nationalisme allemand et qui se serait procuré à prix d'or de faux documents pour servir leur cause.

Il faut espérer que le jour se fera sur cette affaire qui pourrait réveiller la méfiance entre les nations européennes.

— La discussion sur le pacte Kellogg a commencé à la Chambre française. Le rapporteur et quelques députés ont pris la parole. La plupart se déclarent catégoriquement favorables au pacte tout en regrettant qu'il ne comporte pas de sanctions. On estime cependant que ces dernières sont en voie de réalisation et que l'avenir perfectionnera l'institution. La commission recommande à l'unanimité la ratification du pacte de Paris.

— A la suite de l'évacuation de Caboul, en Afghanistan, il est question de retirer également les consulats anglais de Kandahar et de Djellahabad.

— Les auteurs de l'enlèvement de M. Daladier se sont fait spontanément connaître. Il s'agit de deux étudiants fascistes alsaciens, qui ont déclaré croire que la politique radicale-socialiste en Alsace était néfaste aux intérêts supérieurs de la France et de l'Alsace en particulier. Ils n'en voulaient point à la personne de M. Daladier, mais à l'homme politique.

Malheurs et accidents.

On a trouvé à Därligen, sur le lac de Thoune, gelé sous la neige, le cadavre de Mlle Marguerite Hort, fille de salle à Bâle et portée comme disparue.

— A la suite de l'orage violent qui s'est déchaîné sur la côte crétoise, plus de quarante

voiliers grecs ont fait naufrage. Il y a plusieurs victimes.

— A Montreux, l'ouvrier maçon Paganelli est tombé du deuxième étage où il était occupé à la construction d'un balcon. La victime, étant tombée sur les pieds, a les deux chevilles brisées et d'autres blessures. On craint une fracture de la colonne vertébrale.

— Près de Wald, Appenzell, deux jeunes garçons ont découvert le cadavre d'un nommé Genterli, disparu depuis décembre dernier. Il est probable que la victime, étant tombée dans le ruisseau, aura été étouffée et aura succombé au froid.

— A Turin, une femme s'étant introduite dans un garage avec une bougie allumée, provoqua un incendie au cours duquel elle fut carbonisée. Quinze automobiles ont été détruites.

— Un violent incendie a détruit, dans la nuit de lundi à mardi, les filatures Bissi, à Macerio, près de Monza. Les dégâts sont évalués à un demi-million de lires.

— L'autre jour, un violent incendie éclatait à San Michele, près de Viterbe. Une famille de cinq personnes a été surprise dans son sommeil. Le père, la mère et les deux fils furent carbonisés.

— Le vapeur « President Lincoln » est arrivé à Seattle ayant à bord 12 personnes atteintes de la méningite cérébro-spinale. Les 146 autres passagers ainsi que l'équipage ont été mis en quarantaine.

— Au cours d'une représentation donnée dans une ménagerie dans un village près de Toulouse, le dompteur Georges a été attaqué par un lion qu'il venait de faire travailler et eut une main perforée par les crocs du fauve ainsi que de nombreuses autres blessures. Le personnel, intervenant aussitôt, réussit à l'aide de fourches et de barres de fer à faire rentrer l'animal dans sa cage.

Crimes et délits.

Des scènes de sauvagerie inouïes se sont déroulées à Coumelles, non loin de Lyon.

La population s'est jetée contre deux individus accusés par un troisième d'avoir participé à un assassinat à la fin 1927, bien qu'aucune preuve n'ait pu être apportée contre eux. Ils ont lynché le nommé Thomas et l'auraient fait mourir, sans l'intervention, à la dernière minute, des gendarmes. Le juge lui-même a été maltraité. Au moment où il a été sauvé par la police, Thomas venait de s'écrier à son beau-frère qui assistait impuissant à la scène : « Ils vont me tuer, embrasse ma femme et mon enfant pour moi et dis-leur bien que je suis innocent ! »

— A Villmergen, en Argovie, un inconnu a volé dans l'appartement d'un maître d'état des valeurs pour un montant de fr. 35.000.—

— A Amiens a été exécuté mardi matin Serge Gambier, qui avait assassiné l'an dernier les sœurs Villerel, septuagénaires, pour les voler.

Ceux qui sont contre.

Un moment, les délégués socialistes à la commission d'étude de la question du blé se déclarèrent prêts à se rallier au projet, moyennant quelques concessions.

Les chefs de l'extrême-gauche refusèrent de ratifier cette proposition. *Ils ne veulent point accepter dans la solution sans monopole les données qu'ils recommandaient dans la solution comportant le monopole.*

Ce n'est pas le bien de la classe ouvrière qu'ils veulent, en la circonstance, mais l'étatisme, la limitation de l'initiative individuelle, l'augmentation du fonctionnarisme, de la bureaucratie, qui leur procurera de nouvelles troupes.

Citoyens, prenez garde aux faux prophètes et votez avec les partis nationaux

NON ! OUI ! OUI !

Citadins et paysans, allez voter dimanche !

Nous avons entendu de part et d'autre des citoyens émettant cette considération : Cela ne nous concerne pas, ou bien, je n'y comprends rien, je n'irai pas voter.

C'est peut-être là le gros danger de la journée de dimanche. Comme en 22, lors de la votation sur le prélèvement sur les fortunes, la question du blé est d'une importance extraordinaire. Cela concerne tout le monde, car si, faute de protection, le blé n'est plus cultivé en Suisse, toutes les classes de la société en souffriront.

Paysans fribourgeois, si la production laitière augmente, le lait baissera. Ouvriers, si la loi ne passe pas, les trusts auront beau jeu de vous imposer leurs prix, tandis qu'avec la loi, le prix du pain baissera.

Citoyens, à quel parti que vous appartenez, vous avez avantage à ce que la loi passe. De plus, souvenez-vous de la carte du pain. Un pays qui ne cultive pas de blé n'est jamais assuré contre la famine.

Pour la Patrie et pour vous-mêmes, votez le bulletin national

NON ! OUI ! OUI !

FRIBOURG

Conseil d'Etat.

Séance du 26 février 1929.

Le Conseil nomme :
M. Franz Muller, géomètre, à Schmitlen, taxateur d'arrondissement pour le district de la Singine;

M. Alois Fagnière, fils de Jean, à Vuisternens-en-Oguz, cantonnier de la station No 92, route cantonale No 10, Fribourg-Bulle, par le Bry;

M. Arsène Folly, à Courtepin, débitant de sel.

Il autorise la commune d'Oberschrot à acquérir un immeuble et à contracter un emprunt.

Il approuve le nouveau règlement particulier du cercle d'assurance obligatoire du bétail de St-Loup (Guin).

Il fixe au samedi 9 mars prochain, à 11 heures du matin, sur les Grand'Places, à Fribourg, le concours central d'étalons. Les prescriptions détaillées seront publiées dans le prochain numéro de la *Feuille officielle*.

Caisse hypothécaire du canton de Fribourg.

L'assemblée des actionnaires de la Caisse hypothécaire a approuvé le compte de profits et pertes et le bilan et voté la répartition suivante du bénéfice :

- 402,066 fr. dividende 6,7011 % sur 6.000.000 fr.
- 100.000 fr. à la réserve supplémentaire ;
- 60.000 fr. à la réserve pour impôts ;
- 77.757 fr. 45 à compte nouveau.
- Total : 639.823 fr. 45.

En 1928, il a été fait 250 nouveaux prêts pour 3.471.850 fr. Le montant total dû par obligations hypothécaires, intérêts courus non compris, s'élève au 31 décembre 1928 à 44.677.492 fr. 85.

Les comptes de l'Etat pour 1928

Voici le sommaire du compte d'Etat pour 1928 :

- Recettes, 13.001.161 fr. 79 ; dépenses, 12.778.784 fr. 29.
- Boni, 222.413 fr. 50.
- Le budget prévoyait un déficit de 141.595 francs.
- L'amélioration du compte est ainsi de fr. 364.008,50.

— Je cherche partout Manette. Vous n'avez pas vu Manette ? Où est Manette ?

Depuis son installation à Caux, il ne s'était jamais présenté à elle, et il l'abordait brusquement, sans même la saluer. Fallait-il que l'inquiétude transformât un homme si bien élevé et qui attachait à la politesse tant de prix ! Thérèse supporta le choc et dans son goût de vérité elle répondit très loyalement :

— Chez son mari.

— Elle ? Elle s'est sauvée, sauvée pour toujours ? Ce n'est pas possible ?

— Il doutait encore. Elle expliqua, sans hâte :

— Il faudrait lui envoyer ses bagages. Au Grand Hôtel des Avants.

Parce qu'il ne lui avait jamais été sympathique, elle n'éprouvait pas le besoin de lui adoucir la nouvelle de la rupture. Parce qu'elle n'ignorait pas son désir de libération, elle croyait qu'il jouait la parade du chagrin.

— C'est vous, demanda-t-il, qui lui avez donné ce conseil ?

— Oui.

Et, comme il exécutait à merveille la mimique du désespoir, elle ajouta, non sans mépris :

— Ne le souhaitez-vous pas ?

— Oh ! plus maintenant.

Un peu étonnée, elle le regarda mieux. Avec ses moustaches qui tombaient lamentablement, ses joues qu'il n'avait pas pris soin de raser, sa mine déconfite et humiliée, il offrait un spectacle à la fois affligeant et ridicule. Ce manque de tenue contenait la preuve de sa sincérité. Elle en fut touchée, mais pensa : « Ou ou-blie. »

Comme elle entrait, il l'arrêta encore :

— Ne vous a-t-elle rien dit pour moi ?

— Elle redoutait trop de vous causer de la peine.

Funérailles.

On a enseveli, hier, à Remaufens, M. Fernand Michel, instituteur à Saint-Martin.

Le défunt a succombé à une courte et pénible maladie, à l'âge de 22 ans, après deux années d'une carrière pleine de promesses, laissant dans le désespoir une famille qu'il affectionnait. Maître plein de tact et de dévouement, il s'était acquis d'emblée le cœur de ses élèves et la sympathie de la population de St-Martin. Aussi n'est-ce pas sans un serrement de cœur que les uns et les autres accompagnèrent au champ du repos les restes funèbres de ce jeune homme dont l'avenir s'annonçait sous les plus heureux auspices.

Les funérailles de M. Michel ont été grandioses. Enfants des écoles de St-Martin et de Remaufens, Chorales des deux localités, autorités de St-Martin, Inspecteur et membres du corps enseignant du IXème arrondissement firent au jeune et regretté maître un émouvant cortège sur lequel flottaient les plis de crêpe des bannières.

Parents, autorités, élèves et amis gardèrent précieusement le souvenir de ce jeune maître intègre et laborieux que la mort enleva brutalement au printemps de la vie.

Nous déposons sur sa tombe l'hommage de notre respectueux souvenir et présentons à tous ceux que ce deuil cruel affecte nos condoléances sincères.

Au lac de Morat.

Nombreux étaient dimanche les promeneurs qui firent à pied la traversée du lac de Morat, recouvert de sa solide carapace de glace. Vuillerains et Moratois ne se rencontrèrent point sans une poignée de main au milieu de la nappé blanche. Il y avait d'ailleurs fête glacière et de nombreux patineurs s'adonnaient sous le soleil rayonnant à leur sport favori.

Le peintre Henri Robert, de Fribourg, a couché sur la toile l'aspect original du lac gelé.

L'affaire de Massonnens.

Le Tribunal de la Gruyère, siégeant à Romont, a condamné les inculpés accusés de calomnies contre les juges qui avaient porté la première sentence dans l'affaire dite de Massonnens, à une amende de 50 à 300 francs.

Un seul des accusés a été libéré. Parmi les inculpés se trouvait un prêtre.

Mgr Besson est parti pour Rome

Lundi matin, Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, est parti pour Rome, accompagné de Mgr Ems, Rme Vicaire général. Le séjour de Sa Grandeur à Rome durera jusqu'à la mi-mars.

Exposition internationale de T.S.F. (Fribourg, 7-15 septembre 1929).

Du 7 au 15 septembre 1929, Fribourg sera le siège d'une exposition internationale de T. S. F. et de machines parlantes.

M. Robert Haab, président de la Confédération, a bien voulu accepter la présidence d'honneur de ce Salon international.

L'industrie de la machine parlante, grâce aux perfectionnements qu'on y a apportés ces dernières années (enregistrement et reproduction électrique), est en pleine prospérité. D'autre part, la T. S. F. entre de plus en plus dans nos mœurs. 70,000 ménages suisses possèdent un appareil de radio. La nouvelle organisation de la radio-phonie nationale, qui prévoit l'établissement de deux stations d'émission à grande puissance pour cet automne déjà, contribuera à populariser cette source merveilleuse d'informations, d'instruction et de délassement.

Les demandes de renseignements doivent être adressées au secrétariat général, Case postale 68, Fribourg. Téléphone 11.90. Adresse télégraphique: Radiosalon Fribourg.

— Beaucoup, non. Elle est courageuse.

— Il aurait voulu qu'elle eût du moins beaucoup pleuré. Et sur cette réponse il se contenta mieux.

Déjà Thérèse l'abandonnait pour gagner son appartement. Elle y trouva Juliette surexcitée :

— Maman, maman, pourquoi venez-vous si tard ?

— Il n'est pas tard, ma chérie.

— Il n'est plus tard que le déjeuner. Si vous saviez !

— Qu'est-il donc arrivé en mon absence ?

— Papa qui est venu et qui est reparti.

— Reparti ?

— Oui. Il vous a cherchée partout. Pas moyen de vous trouver. Il est à Montreux pour une villa qu'il construit. Il reviendra. Peut-être demain, peut-être après-demain. Peut-être tous les jours.

— Pourquoi ne m'a-t-il pas attendue ?

— Il a bien attendu. Mais il s'est impatienté à la fin. Oh ! maman, vous êtes toute mouillée. Et vos bottines sont couvertes de boue.

Thérèse se retira dans sa chambre pour changer de vêtements. Là-bas, aux Avants, Manette repentante, Manette qu'elle avait guidée et sauvée, avait sans doute trouvé son port, tandis qu'elle-même, on ne daignait pas l'attendre quelques heures. Et il lui sembla que la vie, c'était comme cette marche interminable sous la pluie et dans le brouillard, une marche interminable sans être sûr de jamais arriver chez soi...

(A suivre).

FEUILLETON de « LA GRUYÈRE »

La Neige sur les Pas

par
Henry BORDEAUX
de l'Académie française.

— On devait approcher, bien qu'on ne distinguât pas les Avants. Thérèse s'arrêta :

— Ici, madame, disons-nous adieu.

— Ne me laissez pas seule, je vous en supplie.

— Il faut bien que je songe au retour. Caux est loin et j'arriverai en retard pour le déjeuner.

— Seule, je ne serai pas tranquille.

— Vous arriverez dans une demi-heure à peine.

— Heureusement : je suis éreintée.

— Manette, au moment de la séparation, eut une petite crise de larmes :

— C'est affreux. Je ne la verrai plus. Vous lui direz...

— Que lui dirai-je ?

— Ce que vous voudrez.

Pendant que sa compagne l'abritait, elle cherchait machinalement dans son réticule sa boîte à poudre pour s'arranger un peu le visage. Et puis, elle dit :

— Pour me donner du courage, voulez-vous m'embrasser, madame ?

— Oh ! je veux bien.

— Et vous me regarderez m'éloigner jusqu'à ce que j'aie disparu.

— Ne vous retournez pas.

— Je vous le promets, si vous restez.

Elle se mit en route, mais se retourna tout de suite pour lancer sur un ton de gamin-

rie :

— Ce n'est pas gai le retour !

Thérèse songea : « Et le départ ! mais ne répondit pas. Et la petite femme égarée qui rentrait au foyer par ce chemin de montagne devint bien vite, dans la brume, une ombre menue et grise qui se désagrégea, se volatilisa comme une fumée. Cependant elle ne s'était plus retournée une seule fois. Sagement, elle acceptait. Là-bas, tout près, quand elle arriverait un peu éfarfée, bien lasse et toute mouillée, elle trouverait un mari sûr et indulgent qui n'avait pas cessé de la chérir, ni de souffrir de son absence. Surtout, elle retrouverait ses deux enfants. Et sûrement, pour faire une entrée convenable, elle sortirait sa boîte à poudre avant de se montrer. C'est très important, et dans les situations les plus graves on ne l'omet pas.

« Elle va plus vite que moi », se disait mélancoliquement Thérèse immobile. Le jour même, cette petite Manette légère reprendrait sa place, et personne ne la gronderait. Elle ne se heurterait pas, elle, à la douleur orgueilleuse et farouche de Marc, à cette douleur qui se taisait et s'élargissait en silence.

Avant de revenir sur ses pas, Thérèse s'avoua qu'elle préférait son propre destin, bien qu'elle ne devinât pas où il la conduisait.

Quand elle distingua enfin dans le brouillard les hautes murailles du Palace-Hôtel, parcourues à un énorme vaisseau tantôt, elle se réjouit, car elle se traînait avec peine, et depuis longtemps déjà, sur le chemin. Ces deux ou trois heures de marche — elle ne savait pas au juste — l'avaient épuisée. Sa convalescence ne lui avait pas encore restitué toutes ses forces. De sa chute, elle restait un peu plus frêle et moins résistante.

Edmond de Baulaine, qui, du seuil, guettait, courut à sa rencontre :

Nouv

La Feuille
Conseil Fé
sur le nou
Puisque lo
port pour
venait de
finitive. P
les passep
que pour t
ou prolong
sera pas p
date de sa
Notre Co
n'est rien
côté finan
Côté du
faut ajout
ment annu
tu passep
ser 5 fr. 5
30 fr. 50.
une pièce
voltage, la
citoyens.

Ces pri
l'encontre
qui, en au
cette pièce
ment voul
rie.

A Fribou
pecter l'es
les. On en
cette bonn

(Réd. —
ment rais
exagérées
validité d
est délivr
luments s
une fois
velé pour
Il n'est p
d'un nouv
officielle.

Deux c
dus au V
lé, ne so
sont noyé

Le Mu
tendu, lu
di, des ap
ral, dans
que quel
glace, s'e

Nous s
ves du C
tion rela
que « La
Nous l'av
dant oca

Le
Dans l
spécialis
minant l
jet du b
conclusio
rant éga
se du p
par kg.
sionnées
céréales
chardise
grèvera
pain » q
le rétab
entraîne
se du p
M. le
calcul s
ficielles
et trois
environ
de 2 ct.
nerait u
année.

breux,
compten
tation g
ment é
somme.
prix de
Le no
une foi
vorable
le mot
contrib
présent
miques,
tance d
sister d

Cons
a le rep
voué m
Mon

L'ens
medi 2

Nouveau régime pour les passeports.

La Feuille officielle publie l'arrêté du Conseil fédéral et celui du Conseil d'Etat sur le nouveau régime des passeports. Puisque tous les Etats réclament un passeport pour franchir leurs frontières, il convenait de promulguer une ordonnance définitive. Il est statué, en particulier, que les passeports, au lieu de n'être valables que pour une année, pourront être délivrés ou prolongés pour trois ou cinq ans. Il ne sera pas prolongé au-delà de dix ans de la date de sa délivrance.

Notre Conseil d'Etat a pris un arrêté qui n'est rien moins qu'effarant quant à son côté financier. Jugez:

Coût du passeport, 5 fr. 50, auxquels il faut ajouter 2 fr. 50 pour le renouvellement annuel. Celui qui veut se procurer un passeport pour dix ans devra débours 5 fr. 50 plus 10 fois 2 fr. 50, ce qui fait 30 fr. 50. On n'a jamais vu prélever, pour une pièce officielle, avec autant de désinvolture, la dime sur le portemonnaie des citoyens.

Ces prix exorbitants vont directement à l'encontre des idées du Conseil fédéral, qui, en augmentant la durée de validité de cette pièce de légitimation, a tout simplement voulu abaisser les frais de chancellerie.

A Fribourg, on ne s'occupe pas de respecter l'esprit ou la lettre des lois fédérales. On en fait à sa guise, en pressurant cette bonne poire de contribuable.

(Réd. — Notre correspondant a parfaitement raison de s'élever contre les taxes exagérées exigées pour la prolongation de validité des passeports. Un acte d'origine est délivré une fois pour toute et les émoluments sont supportables. Un passeport, une fois établi, devrait pouvoir être renouvelé pour 3 ou 5 ans, avec une taxe fixe. Il n'est pas admissible que l'on frappe d'un nouvel impôt cette pièce nécessaire et officielle.)

Disparus.

Deux citoyens de Morat qui s'étaient rendus au Vully à pied, au travers du lac gelé, ne sont pas rentrés. On croit qu'ils se sont noyés au retour.

Le *Murtenbieter* rapporte qu'on a entendu, lundi matin, entre 11 heures et midi, des appels au secours sur le lac de Morat, dans la direction de Môtier. On croit que quelqu'un, qui s'était aventuré sur la glace, s'est noyé.

Au Collège.

Nous avons reçu de deux groupes d'élèves du Collège St-Michel une communication relative à la « Lettre de la capitale » que « La Gruyère » insérait jeudi dernier. Nous l'avons transmise à notre correspondant occasionnel pour renseignements.

Le pain moins cher.

Dans la « Neue Zürcher Zeitung », un spécialiste des questions économiques, examinant les répercussions du nouveau projet de blé sur le prix du pain, arrive à la conclusion que, toutes conditions demeurant égales sur le marché mondial, la baisse du prix du pain attendra 2 à 3,5 cts par kg. Le transfert des dépenses occasionnées par le maintien de réserves de céréales dans le pays sur toutes les marchandises franchissant notre frontière dégrèvera le consommateur de l'impôt du pain qu'il acquitte à l'heure actuelle, et le rétablissement de la libre concurrence entraînera certainement une nouvelle baisse du prix du pain.

M. le Conseiller national Schär a fait le calcul suivant: D'après les statistiques officielles, une famille normale (père, mère et trois enfants) consomme annuellement environ 500 kg. de pain. Une diminution de 2 ct. seulement du prix du pain entraînerait une économie de 10 fr. environ par année. Et si les enfants sont plus nombreux, la consommation du pain arrive à compter pour un cinquième dans l'alimentation générale, en sorte qu'on peut facilement économiser le double et plus de cette somme. Il ne faut pas oublier enfin que le prix de la farine baissera, lui aussi.

Le nouveau projet du blé, nous le voyons une fois de plus, est tout spécialement favorable aux consommateurs. En adoptant le mot d'ordre des partis nationaux, on contribuera au triomphe d'un projet qui présente, en plus de ses avantages économiques, un avantage « social » sur l'importance duquel il n'est pas nécessaire d'insister davantage.

NON-OUI-OUI

Le

Conseil de Paroisse d'Echarlens a le regret de faire part du décès de son dévoué membre

Monsieur Henri GREMAUD

L'ensevelissement aura lieu à Echarlens, samedi 2 mars, à 10 heures.

GRUYÈRE

Nécrologie.

La famille de M. Jean Gremaud, dit « du Moulin », à Echarlens, déjà frappée, il y a deux ans environ, dans ses plus tendres affections par la mort d'une excellente épouse et mère, est maintenant plongée dans un nouveau deuil bien douloureux. L'aîné de ses enfants, Monsieur Henri Gremaud, jeune homme de 32 ans, aimable et dévoué, vient d'être ravi par une courte et cruelle maladie. Le départ de ce fils et frère chéri, au caractère affable, doué de grandes qualités de franchise et de travail, est pour les siens une perte incalculable et irréparable.

En dehors de sa famille, M. Henri Gremaud comptait un grand cercle d'amis. Il était très considéré dans la Société de chant d'Echarlens. Le Conseil paroissial perd en lui un membre dévoué et intègre.

Bien que ne faisant pas de politique militante, le défunt appartenait au parti libéral-radical.

C'est en somme un homme de valeur qui quitte sa famille et son village; une carrière si bien commencée aurait pu devenir magnifique.

Aussi déposons-nous sur la tombe de ce bon Gruyérien un souvenir ému.

Que notre sympathie soit pour ceux qui pleurent le défunt un baume à leur si cruelle épreuve.

Votation.

Le scrutin pour la votation fédérale du 3 mars sera ouvert, à Bulle, le samedi de 4 à 6 heures et le dimanche de 10 h. ¼ à midi et de 1 h. à 3 heures.

(Communiqué.)

Marché-concours de chevaux.

Il est rappelé aux éleveurs que cela intéresse que les formulaires d'inscription pour le Marché-concours de poulains et pouliches doivent être renvoyés au gérant de la Fédération, M. B. Collaud, chef de service à Fribourg, jusqu'au samedi 2 mars, au plus tard.

Des formulaires sont à la disposition des éleveurs chez les secrétaires des syndicats chevalins.

Lourdes et le miracle.

Y a-t-il à Lourdes de vrais miracles, constatés scientifiquement? Seul un médecin spécialisé dans les faits de Lourdes peut le dire; et le mieux placé pour ce contrôle, le seul vraiment bien placé, est le Dr Vallet, directeur du Bureau des constatations médicales. Or, M. le Dr Vallet est dans le pays. Il sera dimanche prochain, et il donnera, à la grande salle de l'Hôtel de Ville, deux conférences qui seront illustrées de nombreuses projections lumineuses. Nous en reparlerons.

Dans le cyclisme.

Nous apprenons que le sympathique coureur cycliste gruyérien Jules Gillard quitte Marseille aujourd'hui pour se rendre en vélo jusqu'à Bulle, où il participera, le 10 mars, au cross cyclo-pédestre organisé par notre club vélocipédiste « La Pédale ».

Cette randonnée et ce premier concours serviront d'entraînement à notre courageux compatriote, qui prendra part, le dimanche suivant, à la grande épreuve cyclo-pédestre organisée à Olten pour le championnat suisse.

D'ores et déjà nous souhaitons à notre ami Gillard la plus cordiale bienvenue en Gruyère et le succès au cours de la saison qui débute.

MOULIN-ROUGE. — Naguères, un film étonnant nous a été donné: « Variétés » par le metteur en scène E. A. Dupont. Nous retrouvons dans « Moulin-Rouge » l'œuvre récente de cet homme de génie, les profondes ressources de son grand talent. C'est la même manière éblouissante d'enchaîner les scènes dans une parfaite ordonnance. Comme son titre l'indique, c'est dans le milieu de music-hall que se déroule le film. Nous voyons passer sur l'écran les défilés de revues, les girls et les danses, présentés sous un aspect absolument nouveau. Quant au drame, il est admirable et merveilleusement conçu. Il est supérieurement présenté par une interprète idéale que nous connaissons depuis le film splendide que fut l'« Enfer de l'amour », Olga Tcherkova. Par ses attitudes, ses expressions, et son jeu d'une sensibilité prodigieuse, elle donne à une création d'une incomparable beauté.

Association Démocratique de Broc et environs.

Les membres sont convoqués à l'Assemblée générale ordinaire qui aura lieu le VENDREDI 1^{er} MARS, à 20 heures, dans la grande salle de l'HOTEL BELLEVUE, à BROC.

TRACTANDA

1. Lecture du dernier procès-verbal;
 2. Admissions, démissions, radiations;
 3. Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes;
 4. Rapport sur l'activité de 1928;
 5. Renouvellement du Comité;
 6. Divers.
- Présence indispensable. Le Comité.

Pourquoi faut-il répondre à trois questions?

Encore une complication que tous n'ont point saisie.

La première question concerne l'initiative présentée par les adversaires du monopole, en 1926. Les auteurs de cette initiative y ont eux-mêmes renoncé, parce qu'elle s'est révélée inapplicable, et se sont ralliés au projet Musy. L'initiative étant lancée, on est obligé de la soumettre à la votation populaire, c'est pourquoi il faut y répondre par un NON.

La seconde question est relative au projet Musy lui-même. Il faut, sous peine de laisser le blé sans protection et le cultivateur sans aucune sûreté, y répondre par un OUI.

La troisième question se rapporte à l'élevation de droit de statistique, qui permettra d'abaisser le prix du pain. Il faut y répondre OUI, sinon l'acceptation de la question précédente est un non-sens.

Dernière Heure

Un café très fréquenté d'Athènes s'est subitement écroulé. On croit qu'il y a une vingtaine de victimes.

— A *Beuzon, près de Nendaz, Valais*, un jeune homme du nom de Jules Charbonnet, 32 ans, atteint de démence, fut pris soudain, hier, d'une crise de folie furieuse. Il se jeta sur sa tante, dans la maison de laquelle il vivait et lui perfora l'abdomen d'un coup de couteau. Aux cris poussés par cette dernière, M. Bonnet, son mari, accourut. Le fou, rendu plus furieux encore, l'abattit d'un coup de couteau en plein cœur, puis retourna auprès de la malheureuse pour l'achever. Des voisins réussirent enfin à mettre en lieu sûr le forcené. Ce drame, qui cause la mort de deux cultivateurs, a produit une vive impression dans la contrée.

— Mercredi, deux employés de la gare C. F. F., à Bale, un mécanicien et un manœuvre, ont été broyés et tués net, l'un entre une locomotive et un wagon, l'autre par une porte glissière qui s'était brusquement refermée.

On demande

à louer une jolie maison d'habitation

avec grange et écurie, si possible au centre de la Gruyère, pour un ménage de trois personnes. On payerait la location d'avance.

S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 420 B.

FOIN et REGAIN A VENDRE

1^{re} qualité, Fr. 13.50, bottolé, chez P. BORGHINI, Roche (Vaud), Téléphone 1.

A vendre

2 taures portantes et un taureau

de 10 mois, pie rouge et blanc, de bonne ascendance chez JUNGO Alphonse, Les ECASSEYS, (Glâne).

VACHER

On demande un bon vacher pour soigner 6 vaches et aider aux travaux de la campagne. Domaines attenants. Bon gage.

S'adresser à Adolphe WINZ au Champ Rond, COMBRE-MONT-le-Gd.

A LOUER

joli appartement

de 3 chambres et cuisine, remis à neuf, pour le 1^{er} mai.

A la même adresse, on demande de bons

ouvriers ébénistes

S'ad. Paul DÉFOREL, rue du Moléson 601, BULLE.

Mme de Mosler, 14, rue C. Galland, Genève

demande cuisinière

expérimentée (10 semaines au été Canton de Vaud). P. 43830 X.

On demande

pour de suite UN VOYAGEUR pour visiter clientèle de la campagne. Article de grande nécessité et facile à placer.

Ecrire à Publicitas Bulle, sous P. 7142 B.

Monsieur Jean GREMAUD et ses enfants Louisa, Louis, Marie, Séraphine et Elie, à Echarlens et à Zurich;

Madame et Monsieur Raymond PUGIN-GREMAUD et leurs enfants, à Echarlens;

Monsieur et Madame Jules GREMAUD-BULLIARD, à Echarlens;

Mademoiselle Angèle GREMAUD, à Echarlens;

ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Henri GREMAUD

leur cher fils, frère, beau-frère, oncle et parent, enlevé à leur affection le 27 février 1929, à l'âge de 32 ans, muni des secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu à Echarlens samedi 2 mars, à 10 heures.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Monsieur Calybite RUFFIEUX et ses enfants, à Gruyères, ainsi que les familles parentes et alliées remercient de tout cœur le Personnel postal, l'Echo du Moléson, à Epagny, ainsi que toutes les personnes qui leur ont témoigné de si touchantes marques de sympathie dans le deuil bien cruel qui vient de les frapper.

Madame Vve Léopold Murith, à Epagny, et ses enfants remercient bien sincèrement la Direction Militaire, l'Association cantonale des chefs de section, le Cercle conservateur gruyérien, ainsi que les nombreuses personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion de la douloureuse épreuve qui vient de les affliger.

TRANSPORTS FUNÈBRES
A. MURITH S. A., FRIBOURG
Magasin de cercueils et couronnes.
Louis PASQUIER, représent. pour BULLE.
AUTOMOBILES FUNÉRAIRES. P. 20.970 F.

AU CINÉMA LUX
Vendredi à 8 h. 15, Samedi à 8 h. 15, Dimanche à 3 h. et à 8 h. 15
La plus belle œuvre dramatique de l'instant
Moulin Rouge
merveilleuse évocation du célèbre Music-Hall
par E. A. DUPONT, metteur en scène de « VARIÉTÉS »
avec Olga TCHERKOVA, l'héroïne de « L'enfer d'Amour ».
LUI et la belle SELIKA
comique avec Harold Lloyd.
PATHÉ-REVUE

Hôtel de la Grue, à BROC
Jeudi 28 février, à 20 h. 30

Conférence publique et contradictoire:
Votations fédérales du 3 mars.
Orateur: Charles ROSSELET, Conseiller national.
Synd. des ouvriers chocolatiers.

A vendre dans la Gruyère une jolie pâture
pour 25 à 30 têtes de bétail avec plusieurs cents mètres de bois.
Facilités de paiement.
S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 424 B.

Bon fromager cherche place
pour la montagne, avec 2 bonnes vaches.
S'adresser à Edouard Deschoux, Villarbeney.

- PERDU -
en ville, dimanche soir, une paire de skis avec bâtons.
S'adresser à Publicitas, qui indiquera.

Je cherche bon berger
pour 15 vaches, bon gage.
Adresse: A. B. poste restante LA FLAINE, Genève.

On demande un armailli.
Entrée immédiate ou date à convenir.
S'adresser à M. Oscar ROMANENS, BULLE.

Heró
Gelée „Petit déjeuner“
AUX fraises
Saine et bonne
5kg. 9.05 3kg. 5.65 1kg. 1.95
Conserve Benzbourg

FOIN A VENDRE
environ 25.000 kg.
à emmener ou consommer sur place en partie.
S'adresser à G. Maillefer, à la Tins (M. O. B.)

A VENDRE
2400 pieds de
FOIN
première qualité, à distraire.
S'adresser à Joseph RIME, ENNEY.

OCCASION
A vendre
bonne moto Condor
3 1/2 HP, 3 vitesses, magneto électrique. — Pour la voir, s'adresser à J. Staub, Garage GREMAUD, pour traiter: Pension Jaquet, près du Cheval-Blanc, Bulle.

Plans à l'enquête.
Sont mis à l'enquête les plans de M. DUBUIS Aimé, entrepreneur, agissant au nom de M. Félix Gremaud, mécanicien, Bulle pour la construction d'un garage pour automobiles, route de Riaz.
Les observations ou oppositions à ce projet sont reçues au Secrétariat communal jusqu'au lundi 11 mars 1929, à midi.
Ville de Bulle.

A vendre
4 à 5 chars de
foin et regain
S'adresser à Alph. EMAU-LAZ, Avry-dev.-Pont.

On demande
pour la campagne
un jeune homme
sachant bien traire.
S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 414 B.

On demande
bonne femme de ménage
disponible 2 heures chaque matin et un jour par semaine, selon entente.
S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 413 B.
Abonnez-vous à „LA GRUYÈRE“

Salon de Modes M^{me} Jeanne Glasson, Bulle.
2^{me} étage, Maison Pinaton
DEUIL
Réparations. Transformations.
Prix modérés.

Frank spéciale
fait ressortir toutes les heureuses propriétés du café colonial et en plus permet de l'économiser. N'est authentique qu'en paquets jaunes avec le Moulin à Café

CRÉDIT GRUYÉRIEN
— BULLE —

Situation au 31 décembre 1928:
Total du Bilan . Fr. 11,348,294.79
Total des Dépôts „ 9,686,648.65
Capital et Réserves „ 1,250,000.--
Toutes opérations de banque et de change aux meilleures conditions.

Collège Maria Hilf - Schwytz
Institut des Evêques de Coire, St-Gall et Bâle.

Gymnase - Ecole technique - Ecole commerciale
Cours préparatoire spécial - s'ouvrant après Pâque et en Octobre - pour les élèves de langue française désirant apprendre l'allemand. P. 1816 Lz.
Pour tous renseignements, s'adresser au Recteur.

Cie d'Assurances sur la vie
très avantageuse
cherche à BULLE
Représentant

bien situé pour l'acquisition régulière ou occasionnelle de nouveaux sociétaires. Discretion.
INTÉRESSANT pour personne active et sérieuse.
Offres: **Case postale 13017, Berne.**

Vente de maison d'habitation et grange à Albeuve.

Le Conseil communal d'Albeuve, agissant au nom des héritiers de CASTELLA Louis, exposera en vente par voie de mises publiques, le **lundi 4 mars à 14 heures, dans une salle particulière de l'Hôtel de l'Ange à Albeuve**, les immeubles art. 1475, 1476, 1477, 1478 du Cadastre de dite Commune.
Les conditions seront lues avant les mises.

Vente de maisons d'habitation et pré aux SCIERNES d'ALBEUVE.

Le Conseil communal d'Albeuve, par procuration au nom de BEAUD Jules, Ernest et Colette, à l'étranger, exposera en vente par voie de mises publiques, le **lundi 4 mars à 14 heures, dans une salle particulière de l'Hôtel de l'Ange à ALBEUVE**, les immeubles qu'ils possèdent au lieu dit « La Ciernat » Sciernes d'Albeuve.
Les conditions seront lues avant les mises.

Les annonces doivent être adressées directement à PUBLICITAS S. A., Bâtiment Cercle Catholique, 1^{er} étage, BULLE.

Pour une publicité efficace insérez vos annonces dans „LA GRUYÈRE“.

Allo ! Allo ! Le Bonheur de toute Ménagère se prépare !

Attendez jusqu'à Lundi 4 mars prochain !

Notre grandiose et superbe **Prospectus illustré** pour nos articles à

95 ct. l. 45 et l. 95

sera distribué incessamment !
Grâce aux énormes achats collectifs effectués par nos nombreuses succursales, les avantages que nous offrons ne pourraient être égalés par aucune autre maison !

Pourquoi ne profiteriez-vous pas !
Comparez et jugez vous-mêmes !
Cela dans votre intérêt !

AU LOUVRE, BULLE